

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2022

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges 03.09 – 23.09.2023

Rendement 45 hl/ha

Vinification

En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaison: 35 jours

Elevage

En barriques (neuves 40 %), sur lies fines

Assemblage

80 % Merlot 20 % Cabernet Franc



Vignobles Comtes von Neipperg